

ambition pour la biodiversité

BIODEV 2030

16 Pays Pilotes

DES ENGAGEMENTS
SECTORIELS
ISSUS D'UN DIALOGUE
MULTIPARTITE



www.biodev2030.org



Intégrer la Biodiversité au Développement



POURQUOI

Notre défi

SAUVEGARDER LA BIODIVERSITÉ

¹ Évaluation mondiale de la Liste Rouge des espèces menacées de l'UICN.

² Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). « Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services » <https://bit.ly/3eE7ZOc>

³ Le « Rapport Global des Risques 2019 » publié par le Forum Économique Mondial place les risques liés à l'environnement en position 6 & 7 de son top 9 de risques par probabilité et impact. <https://bit.ly/31dYz8q>

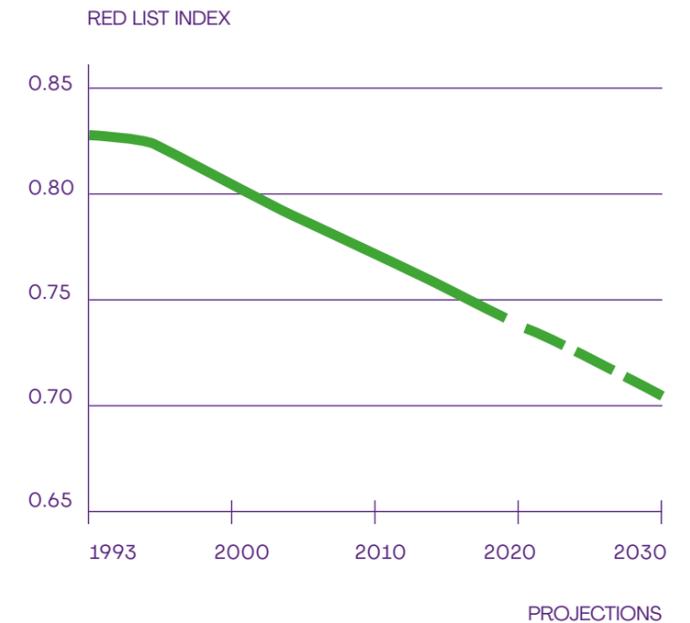


La tendance à la diminution du nombre d'espèces, au déclin de leurs populations ainsi qu'à la dégradation des écosystèmes se poursuit depuis 2010. **UN MILLION D'ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES SONT MENACÉES D'EXTINCTION** ¹.

La santé des écosystèmes dont nous dépendons et dont dépendent toutes les autres espèces se dégrade aujourd'hui à **UNE VITESSE SANS PRÉCÉDENT**. Cette situation affaiblit les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la santé et la qualité de vie à travers le monde ², et entraîne en outre des **RISQUES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS** ³.

Malgré leur progression, les actions mises en œuvre pour la conservation et la gestion plus durable des ressources naturelles restent insuffisantes pour enrayer les causes directes et indirectes à l'origine de la dégradation de la nature. Il est aujourd'hui urgent d'inverser le déclin de la biodiversité et de préserver les écosystèmes si nous voulons atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2050.

Or, la seule protection de certaines zones critiques ne nous permettra pas de préserver la diversité biologique de notre planète.



INDICE DE LA LISTE ROUGE DE SURVIE DES ESPÈCES, de 1993 à 2019, et projections pour 2020–2030 (sur la base d'une extrapolation de l'indicateur mondial dans l'hypothèse d'un maintien des tendances actuelles). Cet indice, élaboré à partir de la Liste Rouge des espèces menacées de l'UICN, constitue un indicateur de l'évolution du changement de statut de menace de la biodiversité mondiale. Il définit le statut de conservation des principaux groupes d'espèces et mesure les tendances de risque d'extinction.

QUE FAIRE

Notre solution

UNE INTÉGRATION TRANSVERSALE DE LA BIODIVERSITÉ POUR LIMITER LES PRESSIONS



ACTEURS
ÉTATIQUES

SECTEUR PRIVÉ

ORGANISATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
CIVILE

PEUPLES INDIGÈNES
& COMMUNAUTÉS
LOCALES

CITOYENS

RÉCONCILIER
NATURE ET
DÉVELOPPEMENT

La **SAUVEGARDE DE LA BIODIVERSITÉ** est indispensable pour assurer les productions de biens et services vitaux que nous procurent les écosystèmes: nourriture, fibres, bois, séquestration du carbone, régulation de l'eau, réduction des risques de catastrophes, etc.

La préservation de la biodiversité est un prérequis au développement durable. Son intégration dans chacun des secteurs économiques et entre tous ces secteurs est donc essentielle: la biodiversité doit être systématiquement prise en compte.

L'INTÉGRATION DE LA BIODIVERSITÉ désigne généralement le fait de s'assurer de la prise en compte pleine et adéquate de la biodiversité (et des services rendus) dans les décisions politiques et les pratiques, à la fois publiques et privées, qui reposent et influent sur elle. Cette intégration consiste également à prendre en compte l'ensemble des incidences sur la biodiversité et des dépendances à son égard rencontrées tout au long des chaînes de production et de valeur. La réussite de cette démarche nécessite des efforts ainsi qu'une collaboration accrue de la part de **TOUS LES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ.**

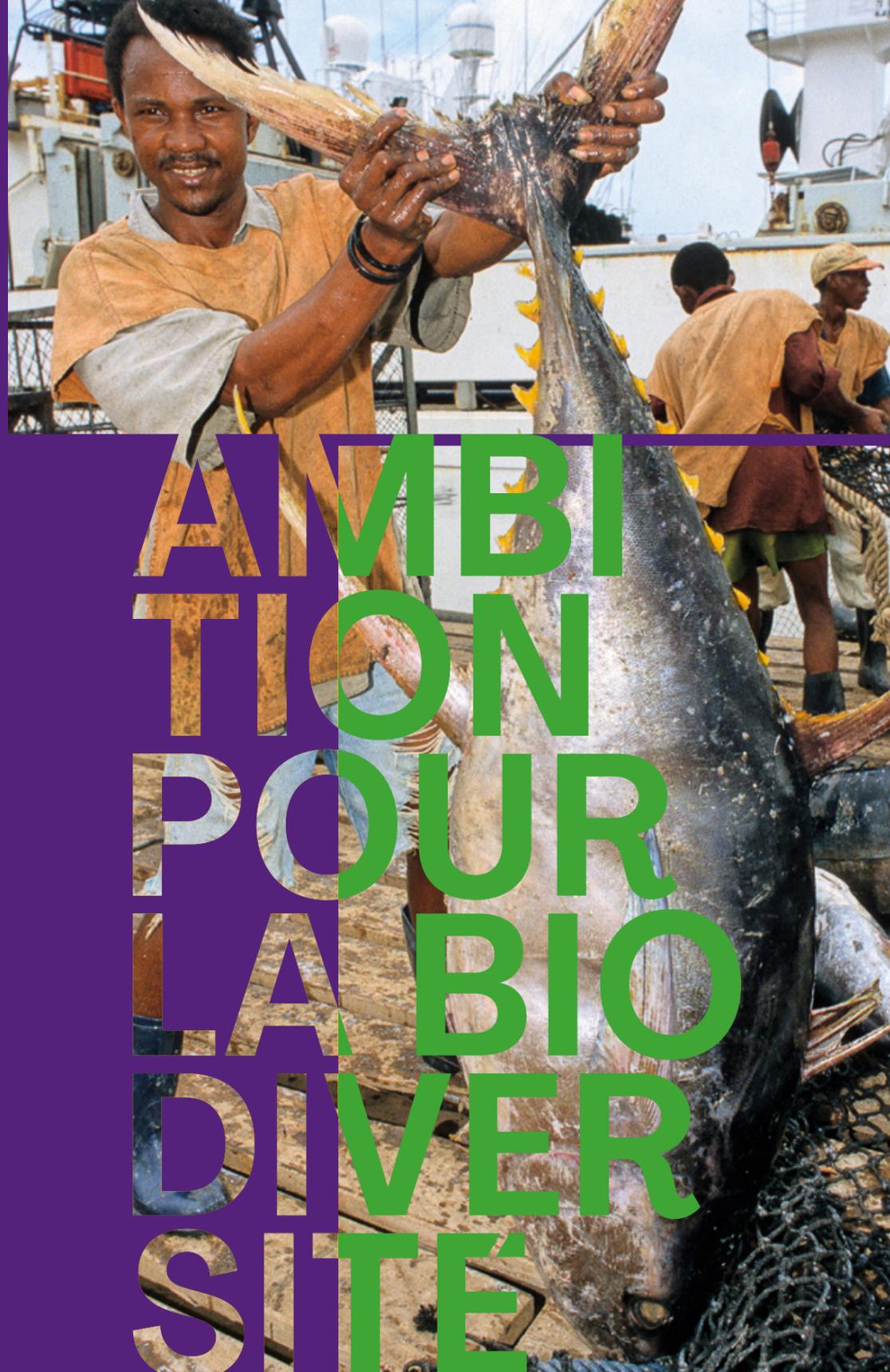
OÙ

Notre axe

ACCOMPAGNER 16 PAYS PILOTES



BÉNIN
BURKINA FASO
CAMEROUN
RÉPUBLIQUE
DU CONGO
ETHIOPIE
FIDJI
GABON
GUINÉE
GUYANA
KENYA
MADAGASCAR
MOZAMBIQUE
OUGANDA
SÉNÉGAL
TUNISIE
VIETNAM



AMBI TION POUR LA BIO DIVER SITÉ

BIODEV2030 est une **APPROCHE EXPÉRIMENTALE** testée et mise en œuvre dans 16 pays pilotes aux contextes socio-économiques, environnementaux et géographiques multiples.

Apporter aux **GOVERNEMENTS** de chacun des pays les moyens d'identifier et d'engager, conjointement avec le **SECTEUR PRIVÉ** et la **SOCIÉTÉ CIVILE**, des mutations profondes dans les secteurs de l'économie ayant une **INCIDENCE STRATÉGIQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT** et sur la **BIODIVERSITÉ** du pays.

COMMENT

Notre vision

ENCOURAGER
DES ENGAGEMENTS
SECTORIELS EN
FAVEUR DE LA
SAUVEGARDE
DE LA
BIODIVERSITÉ



OBJECTIF

Enrayer le déclin de la biodiversité d'ici à 2030 et restaurer la biodiversité d'ici à 2050.

STRATÉGIE

- S'attaquer aux causes du déclin de la biodiversité en encourageant toutes les parties prenantes à s'engager pour sa préservation, sur une base volontaire et grâce à des **OBJECTIFS SCIENTIFIQUEMENT FONDÉS** ;
- Obtenir, par pays, l'engagement d'au moins **DEUX SECTEURS CLÉS** de l'économie de réduire leur pression sur la biodiversité au cours des dix prochaines années, en s'appuyant sur un diagnostic scientifique ;
- Inciter dès à présent **L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES** à prendre des engagements sectoriels volontaires pour enrayer l'érosion de la biodiversité d'ici à 2030 et démontrer l'efficacité de cette approche ;
- Tester l'approche dans 16 pays pilotes puis diffuser les résultats obtenus.

BÉNÉFICES POUR LES PAYS PILOTES

Diagnosics scientifiques à l'échelle du pays et des secteurs

Assistance technique dans chaque pays

Expérimentation d'une approche fondée sur la science pour définir des engagements sectoriels

Facilitation du dialogue national

Soutien à la mise en œuvre des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité

Renforcement des capacités

COMMENT

Notre approche

LE DIALOGUE MULTIPARTITE FONDÉ SUR UN DIAGNOSTIC SCIENTIFIQUE

Diagnostic et science

- Assess the threats to
Évaluer les menaces sur la
biodiversité au niveau national ;
- Analyser le potentiel de
réduction des impacts et
de restauration de la biodiversité
pour au moins deux secteurs
clés de l'économie de chaque
pays ;
- Identifier les priorités
de conservation et de gestion
durable de la biodiversité aux
niveaux sectoriel et national.

Dialogue avec les parties prenantes

- Facilitate multi-stakeholder
multipartites pour favoriser
l'émergence d'une vision
commune et convenir
d'engagements volontaires en
faveur de la biodiversité, pour
des secteurs clés de l'économie ;
- Accompagner l'intégration
des engagements sectoriels
dans les stratégies et les plans
d'action nationaux pour
la biodiversité ;
- Encourager l'intégration
des engagements sectoriels
dans les engagements
supranationaux de l'agenda
post-2020.

Diffusion et inclusion

- Create of a community
of practice by disseminating
ICréer d'une communauté
de pratiques fondée sur la
diffusion de connaissances,
le partage d'expériences
et les échanges entre pays ;
- Organiser d'ateliers nationaux
et régionaux, suscitant
l'implication mondiale dans
le cadre d'évènements tels
que le Congrès Mondial de la
Nature de l'UICN (organisé
en janvier 2021 à Marseille)
et la COP15 de la Convention
sur la diversité biologique
(prévue en mai 2021) ;
- Etendre la mobilisation
au-delà des 16 pays pilotes.

**DÉFINIR DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES,
PARTAGES ET MIS EN ŒUVRE
CONJOINTEMENT PAR LES PARTIES
PRENANTES, EN COMPLÉMENT DES
MESURES LÉGALES NATIONALES.**

QUI

Les partenaires

FACILITATION DU PROCESSUS



www.biodev2030.org

[@biodev2030](https://twitter.com/biodev2030)

Identité visuelle et branding produits par AADB.FR

AFD

L'Agence Française de Développement

finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et plus durable. Du climat à la biodiversité, en passant par la paix, l'éducation, l'urbanisme, la santé et la gouvernance, l'AFD met en œuvre plus de 4 000 projets dans les Outre-mer et dans 115 pays.

+ www.afd.fr

EXPERTISE FRANCE

L'Agence Française de Coopération Technique Internationale

conçoit et met en œuvre des projets visant à contribuer au développement équilibré des pays partenaires, en accord avec les objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 et les priorités de la France en matière d'action extérieure.

+ pauline.teillac-deschamps@expertisefrance.fr

16 PAYS

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République du Congo, Ethiopie, Fidji, Gabon, Guinée, Guyana, Kenya, Madagascar, Mozambique, Ouganda, Sénégal, Tunisie et Vietnam.

UICN

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)

est la plus ancienne et la plus grande organisation internationale de protection de la nature. Sa mission est d'influencer, encourager et aider les sociétés du monde entier à conserver l'intégrité et la diversité de la nature et de s'assurer que les ressources naturelles sont utilisées de façon pleinement équitable et durable.

L'UICN assure la facilitation du projet au Bénin, au Burkina Faso

+ philippe.puydarrieux@iucn.org

+ florence.curet@iucn.org

WWF

Le WWF France est une entité du Fonds Mondial pour la Nature (WWF)

association active dans 100 pays et soutenue par près de 5 millions d'adhérents à travers le monde. Alliant portée mondiale et fondements scientifiques, l'action du WWF se décline du niveau local au niveau mondial et vise à apporter des solutions innovantes pour concilier les besoins des hommes et de la nature.

Le WWF France assure la facilitation du projet au Cameroun, en République du Congo, au Gabon, au Guyana, à Madagascar, en Ouganda, en Tunisie et au Vietnam.

+ rlapeyre@wwf.fr

+ iweyland@wwf.fr

